et, lorsque possible, l'ont renforcée. Le Canada a proposé la création d'un groupe de travail Canada-Russie sur l'Arctique et le Nord, que présideront les ministres des affaires étrangères des deux pays. Par ailleurs, l'attention se tourne à nouveau vers le développement des peuples autochtones et des régions nordiques, et les deux pays favorisent une coopération économique novatrice, comme celle qui a inspiré le projet « Pont arctique ». Près du tiers du budget canadien d'assistance technique bilatérale à la Russie est consacré à des projets visant le Nord et les Autochtones. Dans l'ensemble, le Canada a tout intérêt à ne pas ménager les efforts qu'il déploie dans ce sens, y compris par le truchement de la politique étrangère visant le Nord, afin de contribuer à la stabilité politique, au renouveau économique et à l'essor de la démocratie en Russie et à l'adoption par celle-ci d'une attitude constructive sur le plan international.

Coopération efficace entre le Canada et les autres pays du Nord concernant les dossiers arctiques

Le Canada entretient d'excellentes relations avec tous ses voisins du Nord et cherche activement à approfondir ces rapports par l'adoption de programmes qui favorisent les nouveaux investissements, ainsi que de programmes commerciaux, éducatifs, culturels et touristiques. Il recourt évidemment aux voies bilatérales, dans tous les cas où elles conviennent, pour faire avancer divers dossiers d'intérêt commun touchant les affaires circumpolaires. À cet égard, le Canada vise généralement à ce que la présence des quatre pays nordiques au sein de l'Union européenne et l'adhésion du Canada à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ainsi que l'engagement croissant de la Norvège avec la Russie, n'aboutissent pas à terme à une réduction de la coopération entre le Canada et les pays nordiques. Le Canada souhaite également favoriser certains objectifs particuliers ayant un lien avec l'Arctique par le truchement de ses relations individuelles avec les pays nordiques, comme la coopération relative à la lutte contre les obstacles au commerce des fourrures. Les étroites relations bilatérales que le Canada entretient avec ses voisins nordiques constitueront un élément important de sa politique étrangère pour le Nord.

PROCESSUS CONSULTATIF ET UNITÉ NATIONALE

La consultation ouverte des principaux intéressés canadiens fait partie des principes directeurs de la politique étrangère du Canada pour le Nord. Elle doit permettre d'atteindre les objectifs fondamentaux énoncés ci-dessous.

Participation constructive des habitants du Nord à la formulation de la politique étrangère du Canada pour le Nord

L'Arctique est la patrie des peuples autochtones du Canada. À l'évidence, ce sont eux, et les nombreux Canadiens établis dans le Nord, que la politique étrangère du Canada pour le Nord touche le plus directement. Cette réalité explique la présence d'habitants du Nord au sein de la délégation du Conseil de l'Arctique, la nomination d'un habitant du Nord à titre de premier ambassadeur aux affaires circumpolaires, et les consultations d'une ampleur sans précédent avec des Canadiens du Nord sur les questions circumpolaires. Le gouvernement reconnaît toutefois que la participation constructive des habitants du Nord, y compris des